



AUCLAIR Régis, Président

Portable : 06.36.91.13.54

Mail : auclair.regis@wanadoo.fr

Charte ACCDN 2018

Le président et le staff Technique du (NOM DU CLUB)

s'engagent à :

- Ne pas accepter ou de proposer des ententes en course
- De payer les prix FFC des coureurs même quand ils quittent le club en fin d'année (après que ceux-ci soient en règle avec leur club quitté)
- De respecter des règlements FFC et UCI en particulier pour la sécurité des coureurs :
 1. Les retours accrochés aux véhicules
 2. Les retours sur la file de gauche
 3. Comportement sportif
- D'avoir une politique de lutte contre le dopage (l'ACCDN est cotisante au MPCC)
Les règles MPCC : www.mpcc.fr
- De respecter les valeurs environnementales

Le Président

Nom :

Signature :

Les directeurs sportifs/entraîneurs

1) Nom :

Signature :

2) Nom :

Signature :

3) Nom :

Signature :

Adresse de retour :

Guy GALLOPIN, Trésorier de l'ACCDN - 5 rue du chaudot, 10210 LES LOGES MARGUERON